

## **Grève suspendue, le mouvement continue**

Après 14 jours d'une mobilisation sans relâche, les représentants du personnel de l'UES L'Équipe ont décidé aujourd'hui, vendredi 22 janvier, de suspendre le mouvement de grève lancé le 8 janvier. Ils ont pris acte des mesures proposées jeudi par la direction lors du CSE extraordinaire, qui offrent la garantie d'éviter tout départ contraint dans trois des catégories les plus exposées : maquettistes, iconographes et photographes. Au total, ce sont donc 11 postes qui ne feront pas l'objet de départs contraints quoi qu'il arrive.

Ces avancées viennent s'ajouter à celles obtenues au fil du mouvement : passage de 0,5 à 0,9 mois de salaire par année d'ancienneté au-delà de 15 ans pour les journalistes ; passage de 12 à 15 mois de salaire pour le plafond des départs à la retraite ; allongement du congé de reclassement pour certaines catégories ; fusion de catégories entre elles pour éviter des licenciements subis. Autant d'avancées qui devraient favoriser un peu plus les départs volontaires et permettre d'espérer atteindre la revendication majeure : éviter tout départ contraint dans ces PSE qui prévoient une cinquantaine de suppressions de postes.

### **La mobilisation continue**

Jean-Louis Pelé a refusé de prendre un engagement ferme et total sur ce point. En revanche, il a proposé d'inscrire dans le plan une clause de revoyure concernant les catégories autres que maquettistes-iconos-photographes : à l'issue de la période de volontariat, si le nombre de candidats au départ n'est pas suffisant dans les autres catégories, M. Pelé s'engage à tout faire pour trouver une solution adaptée. La rédaction trouverait inadmissible de devoir se séparer de jeunes salariés, lesquels seraient les premiers visés par des départs contraints.

Dans un souci de témoigner leur bonne volonté afin de débloquer cette situation de crise, vos représentants suspendent donc dès à présent leur appel à la grève jusqu'au bilan prévu par cette clause de revoyure.

La grève est suspendue mais le mouvement continue. Si la direction met bien en œuvre tout ce qu'elle peut pour proposer une solution dans le cas où le nombre de départs volontaires serait insuffisant à l'issue de la période de candidature (départ ultérieur, repositionnement, reclassement, etc.), ils stopperont cette grève. Dans le cas contraire, l'intersyndicale la relancera afin que la direction respecte ses engagements.

### **Un engagement sur l'organisation et l'éditorial**

Le mouvement a connu une telle ampleur, il a été suivi jusqu'au bout par une majorité de salariés, car il est aussi l'expression de nombreuses interrogations et inquiétudes sur l'avenir de nos titres. Ces inquiétudes se sont d'ailleurs prolongées à l'extérieur par une incroyable vague de soutien pour défendre un journalisme de qualité. M. Pelé assure en avoir pris la mesure et avoir « entendu » le message exprimé avec force par les salariés. Jeudi, il a ainsi pris l'engagement d'ouvrir prochainement une réflexion sur l'organisation et sur le projet éditorial.

Un point essentiel pour répondre à notre revendication d'offrir un horizon pérenne et ambitieux, de stopper la spirale déflationniste à coups de restructurations continues, et d'engager un travail de fond en prêtant davantage attention aux conditions de travail. Là aussi, vos élus prennent M. Pelé au mot et ils veilleront à ce que cette promesse soit tenue.

Enfin, les élus tiennent enfin à remercier chaleureusement tous les lecteurs, champions, personnalités des arts, des médias ou de la politique, qui ont affiché leur soutien et leur attachement à nos titres ces derniers jours. Ainsi que les donateurs, en interne ou à l'extérieur, connus ou anonymes, qui ont permis d'alimenter une caisse de solidarité et de tenir le mouvement.

**L'Intersyndicale SNJ - SNJ-CGT - BP-UFICT-CGT - SGLCE-CGT**